

## Communiqué de presse

### Mise en place du barriérage avenue de Muret

Dans le cadre du démarrage des travaux du tramway de la Ligne Garonne, il est nécessaire d'aménager la voie qui sera réservée à la circulation et de mettre en place un barriérage spécifique tout le long de l'avenue de Muret afin de délimiter les zones de travaux.

Pour procéder à cette opération, l'avenue de Muret sera fermée à la circulation dans **les nuits du 27 février au 1<sup>er</sup> mars 2012 de 21h à 6h du matin.**

En conséquence, le stationnement côté pair de l'avenue de Muret ne sera pas possible du **lundi 27 février jusqu'au vendredi 2 mars.**

Les accès riverains seront maintenus tels qu'indiqués sur le plan en page suivante. Il est préconisé d'utiliser le stationnement disponible sur l'île du Ramier sous le pont Pierre de Coubertin.

Pour toute information complémentaire, les usagers, riverains et commerçants peuvent contacter les médiateurs de la SMAT.

**Salima SLAMNIA** au **07 61 65 55 70** et **Michel CICUTO** au **07 61 65 68 14**

Ils sont joignables du lundi au vendredi.

.../...

